

ASSOCIATION REY LEROUX LE CARFOUR 35340 LA BOUEXIERE

RENNES

276, rue de Châteaugiron CS 76308 35063 RENNES CEDEX Tél: 02.99.86.31.31 rennes@geirec.com

SAINT-GRÉGOIRE

11, parc de Brocéliande BP 76203 35762 SAINT-GRÉGOIRE CEDEX Tél : 02.99.14.33.14 saint.gregoire@geirec.com

NANTES

127, rue Robert Schuman 44800 ST-HERBLAIN Tél: 02.51.25.22.22 nantes@geirec.com

LORIENT

18, rue de Kerhoas 56260 LARMOR-PLAGE Tél: 02.97.87.22.22 lorient@geirec.com

BELLE-ÎLE EN MER

1, rue de Verdun 56360 LE PALAIS Tél: 02.97.31.51.79 belle-ile@geirec.com

CONCARNEAU

5 bis, rue des Ecoles 29900 CONCARNEAU Tél: 02.98.50.76.75 concarneau@geirec.com

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos au 31/12/2022



SAS GEIREC

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique 276, rue de Châteaugiron – CS 76308 35063 RENNES CEDEX



www.geirec.com





SOMMAIRE

- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
- \Rightarrow Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
- ⇒ Comptes annuels au 31 DECEMBRE 2022

ASSOCIATION REY LEROUX

Le Carfour 35340 LA BOUEXIERE

SIREN 777 657 016

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos au 31/12/2022



SAS GEIREC

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique
276, rue de Châteaugiron – CS 76308
35063 RENNES CEDEX



Au Président, Aux Membres de l'association.

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

En application des dispositions de l'article R 314.59 du code de l'action sociale et des familles, nous vous communiquons les conventions qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application de l'article L.612-5 du code de commerce.

Convention n°1:

Conventions de mises à disposition avec l'Association AR'ROCH

* Administrateurs concernés

Mr Jean-Dominique TORTUYAUX, Président des Associations REY LEROUX et AR ROC'H, Mmes Marie-Thérèse LORRANS et Françoise LE TALLEC, administratrices dans les deux associations.



* Nature et objet

Nature de la convention	Objet	Date de signature	Durée	Montant
Convention de mise à	Mise à disposition de Yoan DURAND pour 0,20 ETP	20/05/2020	Du 01/09/2019	11 482
disposition		Avenant du19/10/2022	au 31/12/2022	11 402
Convention de mise à	Mise à disposition de Vincent MOUSSET pour 0,40 ETP	20/05/2020	Du 01/09/2019	62 257
disposition	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Avenant du 27/10/2021	au 31/12/2022	02 237
Convention de mise à	Mise à disposition de Ronan DINET pour 0,40 ETP	20/05/2020	Du 01/03/2021	22.000
disposition	Three disposition de Nortali DINET pour 0,40ETF	Avenant du 01/01/2022	au 31/12/2022	33 689
Convention de mise à	Mise à disposition de Denis SOTINEL pour 0,20 ETP	20/05/2020	Du 25/05/2020	0.500
disposition	Wilse a disposition de Dellis SO MALE pour 0,20 ETP	Avenant du 30/07/2021	au 31/12/2022	8 530
Convention de mise à	Mise à disposition de Myriam ORHANT pour 0.12 ETP	18/12/2019	Du 01/01/2020	
disposition	Wise a disposition de Myriam ORHAN I pour 0,12 ETP	Avenant du 01/07/2022	au 31/12/2022	7 159
onvention de mise à	Mise à disposition de Stéphanie DUVAL pour 0,80 ETP	01/04/2022	Du 01/04/2022	
disposition	wise a disposition de stephanie DOVAL pour 0,80 ETP	01/04/2022	au 30/06/2022	4 095
Convention de mise à	Mise à disposition de Emeline GUERIN pour 0,80 ETP	01/04/2022	Du 01/04/2022	-
disposition	wise a disposition de Effemile doekin pour 0,80 ETP	01/04/2022	au 30/05/2022	2 495
Convention de mise à	Mise à disposition de Joël FEUGUEUR pour 0,57 ETP	04 (00 (2022	Du 01/01/2022	
disposition	wise a disposition de 30et FEOGOEOR pour 0,57 ETP	01/09/2022	au 31/12/2024	10 782
Convention de mise à	Mise à disposition de Florian GROSDEMOUGE pour 0,80	0.1.0.0.0.0	Du 01/01/2022	
disposition	ETP	01/10/2022	au 31/12/2024	9 942
Convention de mise à	Mise à disposition de Sami PALM pour 0,57 ETP	49/99/9999	Du 01/01/2022	The Selection and
disposition	wise a disposition de Saini PALIVI pour 0,57 ETP	12/09/2022	au 31/12/2024	3 530
	TOTAL CONVENTION DE MISES A DISPOSITION			153 961

* Importance des prestations fournies

L'Association AR'ROCH a facturé 153 961 € relatifs aux mises à disposition à l'Association REY LEROUX.

Convention n°2:

Convention d'animation avec la communauté de communes du Pays de Liffré

* <u>Administrateur concerné</u>

Mr PIQUET Stéphane, Administrateur

* Nature et objet

Selon la convention signée, l'association REY LEROUX a réglé des prestations concernant une mission d'animation sportive adaptée au public handicapé avec Liffré-Cormier Communauté, dont Monsieur Stéphane PIQUET est Vice-Président, au cours de l'année 2022.

* Importance des prestations fournies

Liffré-Cormier Communauté a facturé 5 089 € à l'Association REY LEROUX au cours de l'année 2022.

Fait à RENNES, Le 7 juin 2023

SAS GEIREC

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

Représentée par :

Laure MAUDET

Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION REY LEROUX

Le Carfour 35340 LA BOUEXIERE

SIREN 777 657 016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2022



SAS GEIREC

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

276, rue de Châteaugiron – CS 76308 35063 RENNES CEDEX



Au Président, Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association REY LEROUX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice : les subventions, le rapprochement entre les comptes de produits et les conventions afin de nous assurer de l'exhaustivité et de la mesure des produits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 17 avril 2023.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



• Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à RENNES, Le 7 juin 2023,

SAS GEIREC

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

Représentée par :

Laure MAUDET

Commissaire aux Comptes



ASSOCIATION REY LEROUX

Le Carfour 35340 LA BOUEXIERE

SIREN 777 657 016

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2022



DOSSIER COMPTABLE D'ANALYSE FINANCIERE ET DE GESTION

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

BILAN

Bilan Actif

Période de 01/2022 à 12/2022

ACTIF	Brut 2022	Amortissement 2022	Net 2022	Net 2021
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	64 929	62 582	2 347	6 864
Autres immobilisations incorporelles	0	o	0	
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	٥	0	0
Immobilisations corporelles			· ·	0
Terrains	268 658	168 642	100 016	116 827
Constructions	5 399 435	3 708 318	1 691 117	2 773 887
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 029 099	852 476	176 624	214 826
Autres immobilisations corporelles	1 072 862	734 504	338 358	343 597
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	8 102
Avances et acomptes	o	0	0	0
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés	0	0	0	0
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	8 686	0	8 686	8 690
Autres titres immobilisés	201 858	0	201 858	201 858
Prêts	9 075	0	9 075	0
Autres immobilisations financières	12 206	0	12 206	12 206
TOTALL		0	0	0
TOTAL I	8 066 810	5 526 522	2 540 288	3 686 858
Actif circulant		0	0	0
10.00 State (17.5 G) 20.00 State (17.5 G)		0	0	0
Stocks et en cours	41 562	0	41 562	27 085
Avances et acomptes	5 941	0	5 941	9 622
Créances	2007000 20 50 10			
Créances clients, usagers et comptes rattachés	269 214	25 123	244 092	373 545
Créances reçues par legs ou donations Autres créances	0	0	0	0
	2 150 869	0	2 150 869	188 022
Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie	2 837 449	0	2 837 449	2 837 449
Disponibilités	0	0	0	0
Charges constatées d'avance	1 018 412	0	1 018 412	1 873 524
Charges Constatees a availce	61 233	0	61 233	26 176
TOTAL II	6 384 682	25 123	6 359 559	5 335 424
		0	0	0
Frais d'émission des emprunts (III)	0	0	0	0
20-1-0-2		0	0	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)	0	0	0	0
Foart do conversion Actif (1)		0	0	0
Ecart de conversion Actif (V)	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	14 451 492	E 554 645	0 000 047	0.022.202
	14 451 472	5 551 645	8 899 847	9 022 282

BILAN

Bilan Passif Période de 01/2022 à 12/2022

		- : 0004
PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	1 079 216	1 079 216
Fonds propres complémentaires	669 684	669 684
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires	0	0
Fonds propres complémentaires	5 000	5 000
Ecarts de réévaluation	0	0
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves pour projet de l'entité	502 661	502 661
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	502 661	502 661
Autres réserves	3 248 681	3 248 681
Report à nouveau	-388 233	-367 373
Résultat en attente d'affectation	0	0
Excédent ou déficit de l'exercice	-266 036	-453 747
Situation nette (sous total)	4 850 972	4 684 121
Fonds propres consomptibles	0	0
Subventions d'investissement	27 111	463 034
Provisions réglementées	0	0
Droits des propriétaires - (Commodat)	0	0
TOTAL I	4 878 083	5 147 155
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	0	0
Fonds dédiés	277 470	300 000
TOTAL II	277 470	300 000
TOTAL II	2//4/0	300 000
PROVISIONS		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	617 656	641 676
TOTAL III	617 656	641 676
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 026 198	1 318 427
Emprunts et dettes financières diverses	2 934	2 822
Avances et acomptes reçus sur commande	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	512 162	605 268
Dettes des legs ou donations	0	0
Dettes fiscales et sociales	860 138	814 813
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	30 591	29 916
Instruments de trésorerie	0	0
Produits constatés d'avance	694 616	162 206
TOTAL IV	3 126 638	2 933 451
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
Comptes en dehors du plan comptable officiel (à analyser)	0	0
Comples en ucnors un pian compiante officier (a analyser)	1 0	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	8 899 847	9 022 282

COMPTE DE RESULTAT

Produits de tiers financeurs			
PRODUITS PERFLOTATION	PRODUITS	Eversies 2022	Everele- 2024
Ventes de biens et de services 0		Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de piens		290	31
Ventex de prestation de service			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation 8 399 399 7 486	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	62 539	68 15
Dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion controlées 8 396 899 7-486		8 300 300	7 486 76
Versements des fondateurs ou conso de la dot consomptible Resources lièes à la generosité du public			7 486 76
Contributions financieres Reprises sur mortisements, dépréciations, provisions et transferts de charges PERPISE SUR mortisements de l'A 5 12 177 177 177 177 177 177 177 177 177	Versements des fondateurs ou conso de la dot consomptible	201000000000000000000000000000000000000	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés Attres produits TOTAL 1			
Autres produits 53 087 33 TOTAL I 8752.455 7755 CHARGES DEXPLOITATION			170 94
TOTAL	March 1997, 2007, 2007, 1997,	000000000000000000000000000000000000000	
Achats de marchandises Variation de stock Achats de marchandises Variation de stock Achats de marchandises Variation de stock Variation de stock Autres achats et charges externes Aldes financières 100 Impôts, taxes et versements assimilés Autres achats et charges externes Ades financières 100 Impôts, taxes et versements assimilés Aldes financières 100 Impôts, taxes et versements assimilés Ascoult 1694740 Autres achats et charges externes Ades financières 1004740 1493 Botations aux amortissements et aux dépréciations 521298 571 Report en fonds dédies Autres charges 6930 Charges sociales Autres charges 6930 Charges sociales FORDUITS FINANCIÈRES De participation Do Doutions aux amortissements et aux dépréciations et aux forbis de charges De participation Do Dutters valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Quitres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement O TOTAL III PARGES FINANCIÈRES DIfférences positives de change O Charges nettives de change O Charges nettives de change O Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement O TOTAL IV 18 326 221 RENULTAT FINANCIÈRE (IIIIV) A8 428 A9 90 RENULTAT FINANCIÈRE (IIIIV) A8 429 A8 91 ARRES FINANCIÈRES BOUTIS EXCEPTIONNEL (V-VI) 1139 182 TOTAL VI RENULTAT CIENTIONNEL (V-VI) A103 3932 479 RENULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) PROBUITS EXCEPTIONNEL (V-VI) PROBUST SEXEPTIONNEL (V-VI) A103 3932 479 RENULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) PROBUST SEXEPTIONNEL (V-VI) PR	•		7 759 74
Achats de marchandises	CUARCES RIPVIN CITATION	0702 400	773774
Variation de stock			
Achats de matières premières et autres approvisionnements 175 568 113 Variation de stock 114 177 8 Autres achats et charges externes 2 20 630 2 333 Aides financières 0 0 Impôts, taxes et versements assimilés 3 803 490 3 590 Charges sociales 1 694 740 1 1493 Dotations aux amortissements et aux dépréciations 5 21 298 571 Report en fonds édélés 4 23 8982 Autres Charges 6 693 6 55800000 CHARGES GESTION COURANTE 6 693 TOTAL III PRODUITS FINANCIERS De participation D autres valeurs mobilières et créences de l'actif immobilisé 0 Dautres valeurs mobilières et créences de l'actif immobilisé 9 898 111 REPORTION SUIVE			
Variation de stock 14 477 8 Autres achats et charges externes 2 240 630 2 333 Addes financières 0 0 Impôts, taxes et versements assimilés 38 00 490 3590 Salaires et traitements 38 300 490 3590 Charges sociales 1 594 740 1493 Dotations aux amortissements et aux dépréciations 521 298 571 Report en fonds dédiés 238 982 63 Autres Charges 693 65800000 CHARGES GESTION COURANTE 693 65800000 CHARGES GESTION COURANTE 693 5500 10TAL II 9 112 940 8 509 LERINLITAT D'EXPLOITATION (HI) 360 485 7-48 PRODUITS FINANCIERS 0 0 De participation 0 0 De participation 0 0 De participation 0 0 De participation 0 0 DUfférences positives de créances de l'actif immobilisé 0 0 Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges 0		-	113 589
Autres charts et charges externes Aides financières Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Also 10 3893 490 3590 Charges sociales 1 694740 1493 Dotations aux amortissements et aux dépréciations 521 298 571 Report en fonds dédiés Autres Charges Autres Charges Autres Charges Autres Charges 693 65800000 CHARGES GESTION COURANTE 693 701AL II POTAL II PRODUITS FINANCIERS De participation De participation De participation De participation Outres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Quatres unitérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL III PARGES FINANCIERS DIfférences négatives de change Outres valeurs mobilières et produits assimilés PARGES FINANCIERS DIFFÉRENCES SUR CARGES SUR			8 189
Impôts, taxes et versements assimilés	Autres achats et charges externes		2 333 562
Salaires et traitements		0	
1694740 1493 1494 1493			398 798
Dotations aux amortissements et aux dépréciations 521 298 577 Report en fonds dédiés Autres Charges 65800000 CHARGES GESTION COURANTE 658000000 CHARGES GESTION COURANTE 65800000 CHARGES GESTION COURANTE 6580000 CHARGES FINANCIERS 65800000 CHARGES FINANCIERS 65800000 CHARGES SUPPORTED CHARGES GESTION CHARGES			3 590 147
Report en fonds dédiés 238 982 Autres Charges 693 65800000 CHARGES GESTION COURANTE 693 TOTAL II 9 9 112 940 8 509 ILRINULTAT D'EXPLOITATION (I-II) 3-360 485 7-49 PRODUITS FINANCIERS 0 D'Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé 0 Autres intérêt es produits assimilés 9 898 11 Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges 0 Différences positives de change 0 0 TOTAL III 9 898 11 HARGES FINANCIERES 0 Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions 0 Intérêts et charges assimilées 18 326 21 Différences négatives de change 0 0 TOTAL IV 18 326 21 TOTAL IV 18 326 21 RENULTAT FONANCIER (II-IV) 3-88 913 7-59 RENULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV) 3-88 913 7-59 RENULTAT COURANT avant impôts (I-III-III-IV) 13 31 16 Sur opérations de gestion 20 481 16 Sur opérations de gestion 20 681 16 Sur opérations de gestion 20 881 16 Sur opérations de gestion 20 881 16 Sur opérations de gestion 20 881 36 Sur opérations de gestion 20 881		137007700000000000000000000000000000000	1 493 355
Autres Charges 693 65800000 CHARGES GESTION COURANTE 693 TOTAL II 9112 940 8 509 LRESULTAT D'EXPLOITATION (I-II) 3-60 485 7-49 PRODUITS FINANCIERS 9 9898 111 Produits exteurs mobilières et créances de l'actif immobilisé 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0			571 450
65800000 CHARGES GESTION COURANTE 693 TOTAL 9 112 940 8 509		100000000000000000000000000000000000000	91
RENULTAT D'EXPLOTIATION (I-II) -360 485 -745 PRODUITS FINANCIERS De participation D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Q Autres intérêts et produits assimilés Autres intérêts et produits assimilés Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Q Différences positives de change TOTAL III P 888 11 HARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions Q Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement Q TOTAL IV 18 326 21 Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement Q TOTAL IV 18 326 21 RENULTAT FINANCIER (III-IV) RENULTAT COURANT avant impits (I-II-III-IV) 368 913 -759 RODUITS EXCEPTIONNELS Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Q Autres intérêts et charges Autres intéréts et charges	65800000 CHARGES GESTION COURANTE		91
De participation 0 D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé 0 Autres intérêts et produits assimilés 9 8988 11 Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges 0 Différences positives de change 0 0 . Différences positives de change 0 0 . TOTAL III 9 8988 11 HARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions 0 Intérêts et charges assimilées 18 326 21 Différences négatives de change 0 0 Intérêts et charges assimilées 18 326 21 TOTAL IV 18 326 21 RENULTAT FINANCIER (III-IV) 8-8428 9-9 RENULTAT FINANCIER (III-IV) 3-868 913 7.759 REDUITS EXCEPTIONNELS Sur opérations de gestion 221 346 70 Sur opérations de gestion 221 346 70 Sur opérations de gestion 20 381 16 Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges 0 381 TOTAL V 1 139 182 788 HARGES EXCEPTIONNELLES Sur opérations en capital 827 101 462 Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions 0 70 TOTAL IV 105 250 309 RENULTAT EXCEPTIONNELLES Sur opérations en capital 827 101 462 Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions 0 70 TOTAL IV 105 250 309 RENULTAT EXCEPTIONNELLES 103 305 859 RENULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) 105 250 309 Articipation des salariés aux resultats (VII) 0 9901 535 859 stolad des produits (HIH-V) 9901 535 859 stolad des produits (HIH-V) 1 10 67571 9013	TOTAL II	9 112 940	8 509 181
De participation 0 D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé 0 Autres intérêts et produits assimilés 9 8988 11 Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges 0 Différences positives de change 0 0 . Différences positives de change 0 0 . TOTAL III 9 8988 11 HARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions 0 Intérêts et charges assimilées 18 326 21 Différences négatives de change 0 0 Intérêts et charges assimilées 18 326 21 TOTAL IV 18 326 21 RENULTAT FINANCIER (III-IV) 8-8428 9-9 RENULTAT FINANCIER (III-IV) 3-868 913 7.759 REDUITS EXCEPTIONNELS Sur opérations de gestion 221 346 70 Sur opérations de gestion 221 346 70 Sur opérations de gestion 20 381 16 Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges 0 381 TOTAL V 1 139 182 788 HARGES EXCEPTIONNELLES Sur opérations en capital 827 101 462 Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions 0 70 TOTAL IV 105 250 309 RENULTAT EXCEPTIONNELLES Sur opérations en capital 827 101 462 Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions 0 70 TOTAL IV 105 250 309 RENULTAT EXCEPTIONNELLES 103 305 859 RENULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) 105 250 309 Articipation des salariés aux resultats (VII) 0 9901 535 859 stolad des produits (HIH-V) 9901 535 859 stolad des produits (HIH-V) 1 10 67571 9013	LRESULTAT D'EXPLOITATION (LID	260 485	740 433
De participation D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés P8898 11 Autres intérêts et produits assimilés P8998 11 Brifférences positives de change O Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement O TOTAL III P8998 11 HARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions O Intérêts et charges assimilées Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions O Intérêtes et charges assimilées O Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement O TOTAL IV 18 326 21 RENULTAT FENANCIER (III-IV) RENULTAT FENANCIER (III-IV) RENULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV) RENULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV) RENULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV) REPORTIONELS Sur opérations de gestion Sur opérations de gestion O Sur opérations de gestion O Sur opérations de gestion Sur opérations de gestion O Sur opérations de gestion O Sur opérations de gestion O Sur opérations en capital REPORTIONELLES Sur opérations en capital ARGES EXCEPTIONNELLES Sur opérations en capital ARGES EXCEPTIONNELLES Sur opérations en capital ARGES EXCEPTIONNELLES Sur opérations en capital Obations aux amortissements, dépréciations et aux provisions O TOTAL V 1032932 RENULTAT EXCEPTIONNEL (V-V) 105250 309 RENULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) 105250 309 RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VII) 10615250 309 RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VIII) 1075250 309		-300 483	-749 437
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges O Différences positives de change O TOTAL III PRODUITS EXCEPTIONNELS Sur opérations de gestion Sur opérations de gestion Sur opérations de gestion TOTAL V 1139 182 TOTAL V TOTAL			
Autres intérêts et produits assimilés 9 898 11 Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges 0 Différences positives de change 0 Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement 0 TOTAL III 9 898 11 CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions 0 Intérêts et charges assimilées 18 326 21 Intérêts et charges assimilées 0 Différences négatives de change 0 Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement 0 TOTAL IV 18 326 21 RESULTAT FINANCIER (III-IV) 48 428 99 RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-IIII-IV) 368 913 759 REQUITS EXCEPTIONNELS Sur opérations de gestion 221 346 70 Sur opérations en capital 9917 836 336 Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges 0 381 TOTAL IV 1139 182 788 HARGES EXCEPTIONNELLES Sur opérations de gestion 206 831 166 Sur opérations de gestion 206 831 160 TOTAL IV 1033 932 479 ARGEDERIC SUR OPÉRATION ELLES Sur opérations de gestion 206 831 166 Sur opérations de salariés aux resultats (VII) 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	stem (AT 1990) astro-estem (1990)		0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges O Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement O TOTAL III Septembre Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions O Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement O TOTAL IV 18 326 21 RENULTAT FINANCIER (III-IV) RESULTAT FORANCIER (III-IV) RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV) RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV) REPUBLIS EXCEPTIONNELS Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges TOTAL V 1139 182 HARGES EXCEPTIONNELES Sur opérations de gestion Sur opérations de gestion TOTAL V 1139 182 788 HARGES EXCEPTIONNELES Sur opérations en capital REPUBLIS EXCEPTIONNELES Sur opérations de gestion TOTAL V 1033 932 479 RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) 105 250 309 ARESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) 105 250 309 ARESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) 106 2373 33 300 ARESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) 107 2373 33 301 ARESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) 108 250 309 ARESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) 109 2373 33 301 ARESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) 109 2373 33 301 ARESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) 109 2373 33 301 ARESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) 109 2373 301 ARESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) 109 250 309 ARESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI			11 786
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		0
TOTAL III 9898 111 CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions 0 Intérêts et charges assimilées 0 Intérêts et charges assimilées 0 Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement 0 TOTAL IV 18 326 21 CRESULTAT FINANCIER (III-IV) 8428 99 CRESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV) 368 913 759 CRODUITS EXCEPTIONNELS Sur opérations de gestion 221 346 70 Sur opérations en capital 917 836 336 Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges 0 381 TOTAL V 1139 182 788 HARGES EXCEPTIONNELLES Sur opérations de gestion 206 831 16 Sur opérations de gestion 206 831 16 Sur opérations de gestion 206 831 16 Sur opérations en capital 827 101 462 Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions 0 TOTAL VI 1033 932 479 RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) 103 250 309 articipation des salariés aux resultats (VII) 0 mpôts sur les benefices (VIII) 2 373 3 otal des produits (I-III-V) 9 901 535 8 559 otal des charges (III-IV-VI-VI-VIII) 10 10 10 167 871 9 9013		0	
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL IV RENULTAT FINANCIER (III-IV) RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV) Sur opérations de gestion Sur opérations de gestion Sur opérations en capital REPISES SUR PROVISIONS, dépréciations et transferts de charges TOTAL V TOTAL VI TOTAL		0	0
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Intérêts et charges Interest aux provisions de placement Interest aux provisions Intérêts et charges Interest aux provisions Inte	TOTAL III	9 8 9 8	11 786
Intérêts et charges assimilées	CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement 0 18 326 21 18 326 21 21 22 23 24 25 25 25 25 26 27 27 27 27 27 27 27		18 326	21 723
TOTAL IV		0	0
### ### ### ### ### ### ### ### ### ##		0	0
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV) -368 913 -759	TOTALIV	18 326	21 723
Sur opérations de gestion 221 346 70	RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-8 428	-9 937
Sur opérations de gestion 221 346 70	3.RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-368 913	-759 373
Sur opérations en capital 917 836 336 Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges 0 381 TOTAL V 1139 182 788 HARGES EXCEPTIONNELLES Sur opérations de gestion 206 831 16 Sur opérations en capital 827 101 462 Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions 0 TOTAL VI 1033 932 479 RENULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) 105 250 309 articipation des salariés aux resultats (VII) 0 motis sur les benefices (VIII) 2 373 3 otal des produits (I+III+V) 9 991 535 8 559 otal des charges (III+IV+VI+VIII+VIII) 10 167 571 9 013	RODUITS EXCEPTIONNELS		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges 0 381 TOTAL V	Sur opérations de gestion	221 346	70 297
### TOTAL V ### 1139 182 788 ##################################		917 836	336 451
HARGES EXCEPTIONNELLES 206 831 16.			381 516
Sur opérations de gestion 206 831 16 Sur opérations en capital 827 101 462 Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions 0 1033 932 479 RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) 105 250 309 articipation des salariés aux resultats (VII) 0 0 npôts sur les benefices (VIII) 2 373 3 otal des produits (I+III+V) 9 901 535 8 559 otal des charges (II+IV+VI+VII+VIII) 10 167 571 9 013 VCENENT OUR DEFICIT	TOTALY	1 139 182	788 264
Sur opérations en capital 827 101 462	HARGES EXCEPTIONNELLES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions 0 1 0 33 932 479 1 0 3 932 479 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Sur opérations de gestion	206 831	16 482
TOTAL VI		827 101	462 690
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) 105 250 309 articipation des salariés aux resultats (VII) 0 apôts sur les benefices (VIII) 2 373 3 otal des produits (I+III+V) 9 901 535 8 559 otal des charges (II+IV+VI+VII+VIII) 10 167 571 9 013			0
articipation des salariés aux resultats (VII) apôts sur les benefices (VIII) otal des produits (I+III+V) 9 901 535 8 559 otal des charges (II+IV+VI+VII+VIII) 10 167 571 9 013	TOTAL VI	1 033 932	479 172
articipation des salariés aux resultats (VII)	RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	105 250	309 092
2 373 3 3 3 3 3 3 3 3 3	articination des calariés aux recultots AUIII		
otal des produits (I+III+V) 9 9 9 1 5 3 5 8 5 5 9 0 tal des charges (II+IV+VI+VIII+VIII) 10 1 6 7 5 7 1 9 0 1 3			3.465
otal des charges (II-IV-VI-VIII-VIII) 10 167 571 9 013		2313	3 465
VCEDENT OU DEFICIT			8 559 794
XCEDENT OU DEFICIT -266 036 -453	B. W. C.	10 167 571	9 013 541
	XCEDENT OU DEFICIT	-266 036	-453 747
ont résultat sous gestion contrôlée -265 832 -559	ont résultat sous gestion contrôlée	-265 922	-559 378

ANNEXES

INTRODUCTION

L'association Rey Leroux est une association à but non lucratif créée en 1908 et reconnue d'utilité publique. Elle a pour mission principale d'accompagner, de soigner et de mener des actions au profit des enfants et des personnes accueillis dans ses établissements ainsi qu'à leurs familles.

A cette fin:

- Elle veille à offrir aux personnes accueillies, avec leur participation, les soins, la scolarité et l'éducation formalisés dans un projet de vie personnalisé.
- Elle accueille et prend soin d'enfants, d'adolescents, d'adultes, en situation de handicap et/ou malades, et leur garantit un accompagnement médical et social adapté à la complexité de leur situation singulière, en lien étroit avec leurs familles.
- Elle participe par son engagement à l'élaboration du projet médical et médico-social du territoire et contribue à répondre aux orientations attendues par les politiques publiques.

Les établissements IEM, EEAP et SESSAD de l'association Rey Leroux sont agréés par l'ARS et financés par la sécurité sociale.

L'EAM est cofinancé par la sécurité sociale et le Conseil Départemental d'Ille et Vilaine.

	2022	2021
TOTAL Bilan :	8 899 847 €	9 022 282 €
TOTAL des Produits d'exploitation :	8 752 455 €	7 759 744 €
Résultat Net Comptable :	-266 036€	-453 747€

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

L'exercice précédent était également d'une durée de 12 mois.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels, qui ont été arrêtés le 17 avril 2023 par le conseil d'administration.

✓ Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)

L'association a signé un CPOM tel que prévu à l'article L313-11 du code de l'action sociale et des familles en décembre 2020 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020 et pour une durée de 5 ans.

Le CPOM s'accompagne d'un contrat de retour à l'équilibre.

✓ Conséquences du CPOM sur les comptes

Le passage en procédure EPRD a été effectuée de façon dérogatoire avant la signature du CPOM (soit l'EPRD 2019). L'établissement dispose selon les textes réglementaires et en adéquation avec les conditions du contrat, d'une libre affectation des résultats annuels.

Les comptes comptables relatifs aux résultats sous contrôle des financeurs n'ont plus lieu d'être. Les financeurs ne sont plus autorisés à procéder à des « reprises » de financement lors de la présentation d'excédents, sauf en cas de sous activité.

Sur le même principe, les éventuels déficits ne seront pas compensés par l'ARS.

✓ Périmètre des activités

Il n'y a pas eu de changement de périmètre d'activité entre 2021 et 2022.

✓ Fin de coopération avec l'association Ar Roc'h

L'association Rey-Leroux, en 2019, en phase de restructuration et de reconfiguration de son périmètre d'activité, avait sollicité l'association Ar Roc'h en vue d'une fusion.

Une convention de mise en commun de moyen a été rédigée en 2019 puis renouvelée en 2021.

La convention de coopération entre Ar Roc'h et Rey-Leroux a été actualisé en cours d'année et prolongée jusqu'au 30/06/2023. Les quotes-parts des professionnels mise à disposition ont également fait l'objet d'une actualisation.

Au regard de l'évolution de la situation de l'association Rey Leroux, le Conseil d'Administration de l'association Ar Roc'h qui s'est réuni le 12 octobre 2022 a décidé de mettre fin au processus de rapprochement avec l'association Rey Leroux. Cette coopération prendra fin le 30/06/2023.

✓ Cessions immobilières

Une cession immobilière est intervenue en 2022 :

- Le bâtiment « Carfour »
 - o Cession signée le 28 décembre 2022
 - o Prix de cession : 900 K€
 - o VNC:827 K€
 - o Solde net : (+) 73 K€

✓ Subventions amortissables devenues sans objet sur l'exercice 2022

Les subventions anciennes inscrites en 131, ont été neutralisées au bilan pour 433 K€.

✓ Ouverture de la MAS en 2023

L'ARS nous a octroyé des crédits sur l'exercice 2022 dans le cadre de l'ouverture d'un nouvel établissement. L'ouverture a été reportée sur 2023 et 235K€ ont été comptabilisés en 689 (Ressources affectées à des dépenses non engagées à la clôture de l'exercice) correspondant aux financement du projet MAS afin de constituer des fonds dédiés.

✓ Crédits non reconductibles obtenus en 2022

760K€ de CNR ont été accordés par l'ARS en 2022 dont 571,5K€ enregistrés en PCA et 162K€ de comptabilisé en produits sur l'exercice.

Permanents syndicaux : 25 726 €

- Dépenses liées au personnel : 616 006 €

Situation Critique: 87 900 €Molécules onéreuses: 30 000 €

✓ Autres subventions d'équipement en cours d'amortissement sur l'exercice 2022

Subvention de la Fondation SOMMER

o Montoir équilève pour le manège

Montant versé: 9800€

Elle concerne tous les établissements et a été reprise en une seule fois

o Escargoline (calèche à trois roues) pour le manège

Montant prévu : 15 K€ Versé en 2022 : 5K€

Elle concerne tous les établissements

✓ Reprise de fonds dédiés sur l'exercice 2022

En décembre 2018, l'association a reçu un versement de la part de l'ARS de 300 K€ pour la restructuration et l'extension de la résidence Les Courtils dont :

- o 200 K€, destinés à diminuer la charge locative et versés au bailleur, SA HLM les Foyers. Le versement a été effectué en 2022 et figure en charges exceptionnelles de l'exercice. Elle est compensée par la reprise au compte de résultat du même montant.
- o 100 K€ est attribué à l'investissement pour l'association. Une reprise de 61K€ a été effectuée en 2022, pour des investissements dont l'amortissement avait déjà démarré antérieurement

✓ Dons manuels reçus sur l'exercice 2022

L'association « Les Bretz'elles' » a versé à l'association Rey-Leroux pour les établissements IEM et EEAP la somme de 5 k€.

La destination de ce don :

- o Participation à certaines dépenses de la fête de l'été (location d'une station photomaton et d'un spectacle)
- o Pour le solde, la décision d'affectation devra être prise en 2023.

Principes et méthodes comptables

« Les comptes sont établis dans le respect des principes comptables, afin de donner une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association et de garantir la qualité et la compréhension de l'information. »

Les comptes présentés intègrent le nouveau Règlement défini par l'Autorité des Normes Comptables ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les principes comptables sont :

- o Le principe de continuité d'activité,
- Le principe de régularité et de sincérité,
- o Le principe de prudence,
- o Le principe de permanence des méthodes,
- o Le principe d'intangibilité du bilan d'ouverture,
- Le principe de non compensation.

Les comptes annuels sont établis conformément aux normes comptables relatives aux associations du secteur médico-social :

- o ANC 2018 06, ANC 2019-04 et règlements ultérieurs modifiant l'ANC N° 2014-03
- o M22 Bis

Permanence de méthode comptable

L'ANC 2018-06 applicable à partir du 01/01/2020, a été mis en œuvre au cours de l'exercice comptable 2020, comme l'impose la réglementation. Il n'a pas été appliqué de changement de méthode au cours de l'exercice 2022.

✓ Fonds dédiés

Art. 132-1

A la clôture de l'exercice, sont comptabilisés en fonds dédiés, si les conditions prévues à l'article 132-1 du règlement ANC n° 2018-06 sont satisfaites et en particulier leur affectation par l'autorité de tarification à un projet défini, les montants non utilisés provenant des contributions accordées par l'autorité de tarification suivantes :

- Les contributions financières pour financer le renouvellement des immobilisations en vertu de l'article D 314-206 du code de l'action sociale et des familles ;
- Les autres contributions accordées par l'autorité de tarification.

Ces fonds dédiés sont dénommés « fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS ». Ils fonctionnent selon les modalités prévues aux articles 132-3 à 132-4 du règlement précité.

✓ Fiscalité

L'association étant déclarée d'utilité publique, elle est autorisée à procéder à la délivrance de reçus fiscaux. Elle est également autorisée à recevoir des dons.

L'activité de l'association ne figure pas dans le champ de l'application de la TVA.

De plus, du point de vue fiscal, l'association est soumise à l'impôt des sociétés au titre des plus-values sur les placements financiers.

✓ Fonds propres

Les fonds propres sont constitués des fonds avec ou sans droit de reprise du financeur, des réserves, du report à nouveau et résultats, ainsi que des subventions d'investissements et provisions réglementées.

Les montants concernés sont évalués à leur valeur historique.

✓ Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles ont été amorties suivant le mode linéaire. La durée d'amortissement retenue a été celle de la durée d'usage prévue de l'immobilisation, à savoir :

- Concessions et droits similaires : de 3 à 5 ans
- Agencements et aménagements de terrains : de 5 à 20 ans
- Constructions : de 10 à 60 ans
- Installations techniques, matériel et outillage industriels : de 3 à 10 ans
- Autres immobilisations incorporelles : de 3 à 10 ans

✓ Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées dès lors qu'il existe un risque de perte de valeur à la clôture de l'exercice.

✓ Stocks

Les produits et marchandises stockés sont évalués au coût d'achat pour les biens achetés.

✓ VMP

Les VMP sont évaluées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une dépréciation dès lors que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale à la clôture de l'exercice.

✓ Subventions d'investissement

Lorsque les immobilisations financées sont amortissables, la reprise de la subvention s'opère au même rythme que la dotation aux amortissements des biens concernés sur la base du taux de subventionnement.

✓ Provisions

Autres provisions réglementées

Conformément au CASF, il est permis aux associations relevant du secteur médico-social de provisionner les plus-values issues des produits financiers ainsi que des cessions d'éléments d'actif.

Celui-ci étant toutefois en contradiction avec les règlementaires comptables, l'association décide de ne plus pratiquer de provisionnement.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources, précisées quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant est incertain, au profit des tiers. Il doit être certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie pour l'association ; ou bien sans contrepartie équivalente.

Les provisions pour risques sont constituées sur la base des éléments de charge connus à la clôture de l'exercice et actualisées annuellement.

Il n'y a aucun litige au 31/12/2022.

<u>Provision IFC</u>

L'association comptabilise également des provisions pour départ à la retraite. L'établissement procède à l'enregistrement de ses engagements au titre des départs à la retraite, selon la méthode dite actuarielle conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, estimée par le logiciel de gestion des Ressources Humaines.

Les critères retenus pour cette estimation sont les suivants :

Age de départ à la retraite : 65 ansEvolution annuelle des salaires : 3%

- Taux monétaire : 3,75%

- Taux de charges patronales non cadre :49%

- Taux de charges patronales cadre 59%

- Dont Taux de taxes sur les salaires 11%

- Turn Over : env. 6,6%

✓ Emprunts

L'association n'a pas souscrit d'emprunt structuré et n'a pas recours au SWAP de taux d'intérêt.

✓ Dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

√ Séparation des exercices

Produits à recevoir

L'association comptabilise un produit à recevoir lorsque le produit est un produit connu avec certitude à la clôture de l'exercice N mais que la pièce comptable correspondante n'a pas encore été émise ou reçue.

Ces produits à recevoir peuvent correspondre à des produits notifiés mais non encaissés (Réquisition des Antilles et remboursements assurance) ou de l'allocation logement des résidents de l'EAM (mois de décembre).

Produits constatés d'avance

Concernant les dotations, lorsque la notification porte sur une période excédant celle de l'exercice, le montant comptabilisé sur l'exercice est déterminé au prorata des périodes concernées.

Lorsqu'une subvention d'exploitation est allouée à l'association mais que la charge correspondante n'a pas été réalisée, les sommes perçues sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

Lorsqu'une recette diverse a été intégralement facturée par l'association alors que la prestation correspondante n'a pas été intégralement réalisée, les sommes perçues sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

Intérêts courus non échus

Les intérêts sur emprunts dus au 31 décembre mais non échus sont valorisés conformément aux modalités de calcul applicables à chaque emprunt contracté ; dès lors que l'ICNE est significatif (supérieur à 1000 euros).

Charges à payer

Les charges à payer sont valorisées sur la base des montants engagés. Les charges à payer rattachées à l'exercice comprennent :

- La valorisation des marchandises et prestations réceptionnées non comptabilisées (factures fournisseurs non parvenues), effectuée sur la base des montants engagés,
- La valorisation des charges de personnel et charges afférentes (dettes fiscales et sociales), effectuée après recensement des éléments à rattacher à l'exercice sur la base des éléments connus, et notamment la provision pour congés payés.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont identifiées et valorisées après revue de la périodicité de facturation des principales prestations récurrentes comptabilisées (contrats de maintenance, assurances, loyers, téléphone, énergie et fluide, etc.).

Tableau des Immobilisations

Tableau des Immobilisations				
Période de 01/2022 à 12/2022				
Immobilisations	Immobilisations au 31 décembre 2021	Acquisitions 2022	Cessions 2022	immobilisations au 31 Décembre 2022
Immobilisations incorporelles	59 082	5 847	0	64 92
Frais d'établissement	0	0	0	
Frais de recherche et de développement	0	0	0	
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.	59 082	5 847	0	64 92
Fonds commercial	0	0	0	
- dont droit au bail	0	0	0	
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	
Immobilisations corporelles	9 5 1 7 9 9 1	195 012	1 942 949	7 770 05
Terrains	8 958	0	0	8 95
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	259 700	0	0	259 70
Constructions	7 265 361	31 105	1 897 031	5 399 43
Installations, matériel et outillage techniques	980 829	58 229	9 958	1 029 09
Autres immobilisations corporelles	995 042	105 679	27 858	1 072 86
Immobilisations corporelles en cours	8 102	0	8 102	
Immobilisations financières	222 755	9 075	4	231 82
Participations	8 690	0	4	8 68
Créances rattachées à des participations	0	0	0	
Autres titres immobilisés	201 858	0	0	201 85
Prêts	0	9 075	0	9 07
Autres immobilisations financières	12 206	0	0	12 20
TOTAL IMMOBILISATION	9 799 828	209 934	1 942 953	8 066 81

Tableau des Amortissements et Dépréciations

AC - Amortissements et dépréciations Périodes de : 01/2022 à 12/2022				
Amortissements	Amortissements et dépréc. au 31/12/2021	Dotations 2022	Diminutions 2022	Amortissements e dépréc. au 31/12/2022
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	52º218	10=364	0	62058
Frais d'établissement	0	0	0	
Frais de recherche et de développement	0	0	0	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et val. sim.	52 218	10 364	0	62 5
28050000 ATS LICENCES LOCICIELS	32 848	10 282	0	43
28051000 DOT ATS LOgiciels Teletra	19 370	82	0	194
Fonds commercial (établissements privés)	0	0	0	
- dont droit au bail	0	0	0	
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	600600752	510-934	1-107-746	5046309
Terrains	0	0	0	
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	151 831	16 811	0	168 6
28120000 ATS VOIES ET RESEAUX	151 831	16 811	0	168 6
Constructions sur sol propre	4 491 474	292 331	1 075 487	3 708 3
28130000 ATS BATIMENTS	3 805 286	206 311	1 070 553	2 941 0
28135000 ATS INST GENERALE AAI	686 187	86 020	4 934	767
Constructions sur sol d'autrui	0	0	0	
Installations, matériel et outillage techniques	766 002	92 292	5 819	852 4
28151000 ATS MAT OUT SERV GENERAUX	439 137	52 116	1 937	489
28152000 ATS MAT OUT MEDICAL	298 275	36 323	3 882	330
28154000 ATS MAT OUT ANIMATION	28 590	3 854	0	32 4
Autres immobilisations corporelles	651 445	109 499	26 440	734 5
28181000 ATS AMENAGT INSTALLAT.	40 797	7 218	5 874	42
28182000 ATS MAT TRANSPORT	281 995	41 202	0	323
28183000 ATS MAT BUREAU & INFORMAT	20 766	12 385	0	33
28183100 ATS INFORMATIQUE	186 947	25 010	20 567	191 :
28184000 ATS MOBILIER	120 118	22 816	0	142
28185000 ATS CHEPTEL	822	868	0	1.0
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	
Dépréciations des immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations	0	0	0	
Autres titres immobilisés	0	0	0	
Prêts	0	0	0	
Autres	0		0	
TOTAL AMODITICEMENTS ET DEDDECIATIONS	601120970	5210298	101070746	5=526=5
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	601120970	5210298	1010/0/46	5052605

Etat des Échéances des Créances et des Dettes

Association Rey-Leroux - Période de 01/2022 à 12/2022	
Libellé	Montant brut 2022
CREANCES (a)	
Créances de l'actif immobilisé :	
Créances rattachées à des participations(25-26)	8 685,74
Prêts (274)	9 075,00
Autres immobilisations financières (271à 273, etc)	214 064,93
Créances de l'actif circulant :	
Créances clients et comptes rattachés (411 à 418)	269 214,47
Autres créances clients (4096,4097, etc)	985 709,22
Personnel et comptes rattachés (421,)	0,00
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	37 467,07
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	1 127 692,85
Autres	
Charges constatées d'avance (486)	61 232,82
TOTAL CREANCES	2 713 142,10
DETTES (b)	
Emprunts obligataires convertibles (161)	0,00
Autres emprunts obligataires (163)	0,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (164)	1 026 197,61
Emprunts et dettes financières divers (16517)	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (401,403,408)	512 162,12
Personnel et comptes rattachés (421,)	347 860,31
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	490 975,04
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	21 302,67
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (269,279,404,405)	0,00
Autres dettes (solde crediteur 409, 41, 45, 46,)	30 150,57
Produits constatés d'avance (487)	694 615,63
TOTAL DETTES	3 123 263,95

Provisions inscrites au BILAN

Association Rey-Leroux - Période de 01/2022 à 12/2022

Prov., dép., fds déd. et rés. compens.	Montants 2021	Dotations de l'Exercice 2022	Reprises de l'Exercice 2022	Montants 2022
Réserves de Compensation				
106856 - Des Déficits d'Exploitation				
106857 - Des Charges d'Amortissement				
Tooler Det changes a talletine to the control of th				
Provisions Réglementées				
141 - Destinées à la Couverture du Besoin en Fonds de Roulement				
142 - Pour Renouvellement des Immobilisations				
 143 - Provisions réglementées relatives aux stocks (ESSMS privés) 				
 - Provisions pour impôts (établissements privés) 				
145 - Amortissements Dérogatoires				
 - Provision spéciale de réévaluation (établissements privés) 		- 1		
 147 - Plus-values réinvesties (établissements privés) 				
148 - Autres provisions réglementées				
Les provisions réglementées ont été reprises au 31 décembre 2021				
Provisions pour Risques et Charges				
151 - Provisions pour Risques	0	0	0	0
152 - Provisions pour charges sur legs ou donations (ESSMS privés)	0	0	0	0
153 - Provisions pour pensions et obligations similaires (ESSMS privés)	641 676	0	24 020	617 656
154 - Provisions pour restructurations (ESSMS privés)	0	0	0	0
155 - Provisions pour impôts (ESSMS privés)	0	0	0	0
156 - Provisions pour renouvellement des immobilisations (ESSMS privés)	0	0	0	0
157 - Provisions pour Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices	0	0	0	0
158 - Autres Provisions pour Charges	0	0	0	0
	1			•
Dépréciations				
 29 - Dépréciation des Immobilisations 	0	0	0	0
 - Dépréciation des Stocks et En-Cours 	0	0	0	0
 49 - Dépréciation des Comptes de Tiers 	25 123	0	0	25 123
59 - Dépréciation des Comptes Financiers	0	0	0	0
Fonds Dédiés				
191 - Fonds reportés liés aux legs ou donations	0	0	0	C
192 - Fonds dédiés sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS	300 000	234 997	261 512	273 485
194 - Sur Subventions de Fonctionnement	0	0	0	0
195 - Sur Dons Manuels Affectés	0	0	0	0
196 - Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	0	3 985	0	3 985
Total des Fonds dédiés	300 000	238 982	261 512	277 470
TOTAL CENERAL	066 700	220,002	285 532	920 249
TOTAL GENERAL	966 799	238 982	260 032	920 249

Produits et charges exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	2022	2021
Sur opérations de gestion	221 346	70 297
Sur opérations en capital	917 836	672 291
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	45 676
TOTAL V	1 139 182	788 263

HARGES EXCEPTIONNELLES	2022	2021
Sur opérations de gestion	206 831	16 482
Sur opérations en capital	827 101	462 690
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	0	0
TOTAL VI	1 033 932	479 172

Tableau de suivi des fonds dédiés

Association REY-LEROUX — Période de 01/2022 au 12/2022

FONDS DEDIES	Montants 2021	Dotations 2022	Reprises 2022	Montants 2022
Fonds Dédiés]			
191 - Fonds reportés liés aux legs ou donations	0	0	0	0
192 - Fonds dédiés sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS	300 000	234 997	261 512	273 485
194 - Sur Subventions de Fonctionnement	0	0	0	0
195 - Sur Dons Manuels Affectés	0	0	0	0
 196 - Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public 	0	3 985	0	3 985
				5705
TOTAL GENERAL	300 000	238 982	261 512	277 470

Tableau de variations des fonds associatifs

Association REY-LEROUX - Période de 01/2022 à 12/2022

Nature des provisions et des réserves	Montant Début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 753 899				1 753 899
Dons	4-,				-
Réserves :					-
Réserves d'investissement	3 032 113				3 032 113
Réserves de trésoerie	502 661				502 661
Réserves de compensation	216 568				216 568
Réserves de couverture du BFR	1.7			-	
Autres réserves	2,2				-
Report à nouveau excédentaire	442 568	105 631	415 197		963 397
Report à nouveau déficitaire	- 947 374				- 947 374
RESULTAT DE L'EXERCICE :		1.75			-
- Hors activités ESMS					-
- Activités ESMS		-			-
- non affecté					-
Autres fonds associatifs	1 1 1 1 1 1				-
Fonds associatifs avec droit de reprise :					-
Apports		-			-
Report 1/3 financeur					-
Report à nouveau déficitaire	- 1 101 067	-721 857			- 1 822 924
Report à nouveau bénéficiaire	1 412 585	162 479	17 690		1 592 754
Report à nouveau dépenses rejetées	- 165 252				- 165 252
Report à nouveau charges∏ différés	- 8 832				- 8 832
Subventions d'investissement					-
Autres subventions d'équipement	489 582	7 - 7	14 800,00	432 887	71 495
Autres subventions d'investisst reprise	- 26 548	- P	- 17 836	E-77	- 44 384
Provisions réglementées		1.0			1-3
Diff/réalisation éléments d'actifs	- 1 5			71.57	-
Autres provisions réglementées	1				-
TOTAL I	5 600 903	- 453 747	429 851	432 887	5 144 120

Tableau des Emprunts				
Association Rev Leroux - Période du 01/01/2022 au 31/12/2022				
Association Rey Leroux - Période du 01/01/2022 au 31/12/2022				

Libellé	Dette en fin	Remboursements en	Intérêts (2)	Annuités (1)+(2)	Dette en fin	Date	Montant	Durée	Taux
	d'exercice N-1	capital (1)		(-).(-)	d'exercice N				
C/163 Emprunts obligataires									
C/1631-Emprunts obligatires remboursables in fine									
C/ 1632-Autres emprunts obligataires									
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit	1 318 427	292 229	18 214	310 443	1 026 198				
C/ 1641 Emprunts en euros			10214	310 443	1 020 198				
EMPRUNT BPO F BERNARD 2009	198 435	98 871	1 130	100 001	99 564,68	2009	350 000	25	
EMPRUNT BFCC UF2 2004		30071	1130	100 001	99 304,08	2009	917 000	15	1,
EMPRUNT CDC UF2 2005	515 224,00	64 772,63	8 758,81	73 531,44	450 451,37	2004	1 370 000	25	T A . 1
Emprunt BFCC CARFOUR - 2009	217 926	14 157	7 443	21 600	203 768,81	2009	350 000	25	LA + 1.2
Emprunt Caisse Epargne 2015 Véhicule Direction	_		7,143	21 000	203 700,61	2015	21 500	3	3,8
Emprunt Caisse Epargne 2015 2 Véhicules						2015	42 865	3	0,58
BPO 2016	75 000	42 857	324	43 181	32 142,75	2016	300 000	7	0,63
Emprunt BPO Cssr 2017	86 743	28 741	456	29 197	58 002,01	2017	200 000	7	0,55
Emprunt BFCC SSI	225 098	42 830	103	42 933	182 267,95	2020	300 000	7	0,6
C/ 1643 Emprunts en devises									0,.
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne									
C/ 1648 Autres emprunts auprès des établissements de									
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières									
C/ 1672 Titres associatifs									
C/ 1673 Prêts de l'Etat			Y-1 7-9-12						-
C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP	R WENTER								
C/ 1676 Prêts des collectivités et établissements ublicspl									
C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie		H-RETAIL							
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières									
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf									
ICNE)				-					
TOTAL	1 318 427	292 229,12	18 214,34	310 443	1 026 197,57	-	3 851 365		

GEIREC 19 Commissaire aux Comptes

Tableau des contributions volontaires

Association Rey Leroux - Période du 01/01/2022 au 01/12/2022

	Taxe sur les	Formation Professionnelle	Rémunération	Rémunération	Charges de	Charges de	Autres charges	Autres charges	Total
Postes	salaires SA	et GIALI SA	PM (budget	PNM (budget	sécu 6451	sécu 6452	Sociales 6471	Sociales 6472	IOMI
	-631		SA) 642	SA) 641	(budget SA)	(budget SA)	(budget SA)	(budget SA)	1
		-633							
Enseignant Spécialisé (ancienneté 5 ans) - indice 519	3 024	150		30 305	13 375		631		47 48
Enseignant Spécialisé (ancienneté 5 ans) - indice 519	3 024	150		30 305	13 375		631		47 48
Enseignant Spécialisé (ancienneté 5 ans) - indice 519	3 024	150		30 305	13 375		631		47 48
									142 45

AUTRES INFORMATIONS

✓ Subventions, dotations globales, produits de la tarification

Les produits sont comptabilisés dès l'attribution lorsqu'il n'y a pas de conditions suspensives pour le montant prévu dans la convention d'attribution. Les produits conditionnés à la réalisation d'un niveau de dépenses éligibles sont comptabilisés au prorata du niveau de dépenses réalisées. Lorsqu'il existe un risque de reversement, une provision est comptabilisée afin de couvrir le risque de reversement.

✓ Compléments d'informations sur les immobilisations

Les travaux en lien avec les dégâts des eaux à l'UF2 sur le groupe Calypso ont été réalisés en 2022 pour un montant de 15 260€. La totalité a été prise en compte.

Rémunération des dirigeants

Seul un poste de directrice adjointe figure dans les rémunérations des plus hauts cadres dirigeants, une telle information conduirait à communiquer une rémunération individuelle considérée comme confidentielle.

Honoraires commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 9 600 \in

Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 9 600 €

✓ Effectifs

Effectifs de l'Association par structure

Structure	ETP CDI
EAM	32,39
EEAP	23,98
IEM	36,51
SESSAD	10,69
ASSOCIATION	103,59